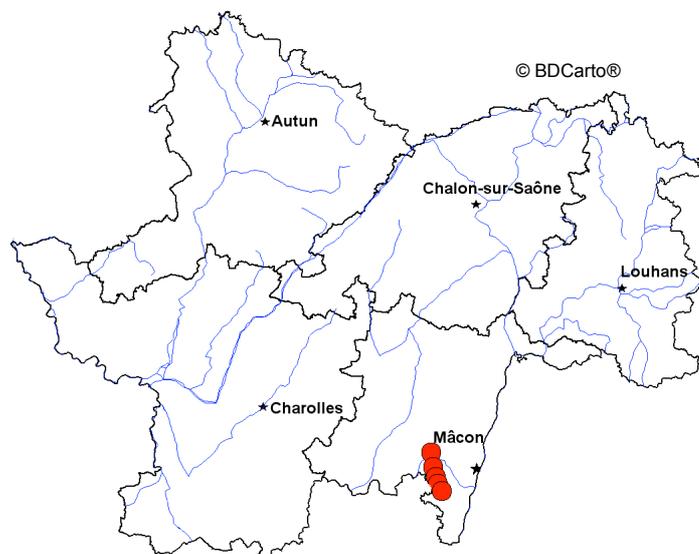




Directive Habitats, Faune, Flore

Pelouses calcicoles du Mâconnais



Numéro européen :

FR2600972

Numéro régional : 17

Département : Saône-et-Loire

Arrondissement : Mâcon

Communes : Bussières, Leynes, Solutré-Pouilly, Vergisson

Surface : 160 hectares

Localisé en Saône-et-Loire et morcelé sur 5 monts du Mâconnais alignés en chapelet, le site Natura 2000 « Pelouses calcicoles du Mâconnais » présente des milieux de pelouses calcaires sèches surplombant des falaises abruptes.

Sous l'influence de diverses tendances climatiques (atlantique, continentale et méditerranéenne), les pelouses calcicoles du Mâconnais recèlent une flore originale pour la région.

Un patrimoine naturel d'intérêt européen



Les pelouses et les landes sèches : Distribuées sur les plateaux et hauts de pentes calcaires, elles composent, avec les buxaiés et la chênaie pubescente, une mosaïque de milieux plus ou moins fermés favorable à bon nombre d'espèces animales, dont le Petit Rhinolophe qui y voit un terrain de chasse idéal, et l'Azuré du Serpolet. Ce papillon d'intérêt européen vit en été sur le Thym serpolet et dès l'hiver dans les fourmières, en association stricte avec les fourmis.

Les pelouses du Mâconnais présentent l'originalité d'être situées dans le secteur le plus méridional de la Bourgogne, sur des promontoires rocheux assez élevés pour la région. Ainsi, certaines plantes à affinité montagnarde côtoient ici, des plantes méditerranéennes, développées sur les sols secs et de faible épaisseur.

Localement, la décalcification du sol permet aussi l'implantation d'une végétation spécifique des substrats faiblement acides.



Les éboulis, les falaises et les pentes rocailleuses : Les milieux rocailloux et rocheux, dispersés et de faible superficie hébergent des espèces spécialisées tels certains oiseaux et reptiles.

Les secteurs ensoleillés comme les secteurs plus ombragés et humides constituent le refuge de nombreuses plantes rares en Bourgogne. Citons la végétation des fissures, capable de se développer sur un sol très réduit, et les espèces des éboulis, s'adaptant à la mobilité du sol par allongement de leur système racinaire notamment.

Les enjeux sur le site



L'existence des pelouse calcaires, occupant la majorité de la superficie des monts du Mâconnais et représentant un intérêt majeur à l'échelle européenne, apparaît comme un enjeu prioritaire. En état de conservation relativement bon, les milieux de pelouses sont soumis à menaces à la fois naturelles et anthropiques.

❖ Pâturées au début du XX^{ème} siècle par de petits troupeaux de chèvres puis plus récemment par des bovins, les pelouses des monts du Mâconnais ont été progressivement délaissées. Excepté sur le Mont de Pouilly actuellement pâturé par des chevaux, l'abandon de toute pratique pastorale a laissé libre cours à la colonisation par les ligneux qui tend à faire disparaître les milieux ouverts de pelouses et les espèces

animales et végétales qui y sont associées. En une cinquantaine d'années, la part des pelouses a diminué de moitié en raison notamment de la progression de la forêt, de l'essaimage des pins noirs d'Autriche et du développement du Buis à partir de foyers localisés au départ sur les zones de pierriers et de falaises.

⇒ Maintenir ou reprendre des actions d'entretien (fauche et/ou pâturage extensifs), garantes du maintien des pelouses calcaires.

❖ Du fait de leur proximité avec la ville de Mâcon, de l'attrait de la Roche de Solutré et, dans une moindre mesure de celle de Vergisson, les monts du Mâconnais sont soumis à une pression anthropique importante. Les activités sportives et de loisirs qui s'y exercent (randonnées pédestres, vélo tout terrain, ...) peuvent occasionner des dérangements de la faune et dégrader les habitats naturels de pelouses.

⇒ Maîtriser la fréquentation humaine et inciter au respect du patrimoine naturel.



Du fait des conditions édaphiques particulières qui les caractérisent, les habitats naturels rocheux sont relativement stables et ne nécessitent pas d'intervention spéciale pour leur maintien. Toutefois, les activités sportives et de loisirs (escalade, vol-libre, randonnées...) peuvent localement altérer leur qualité et perturber leur équilibre (piétinement et dérangements d'espèces).

⇒ Sensibiliser et poursuivre les prises en compte de ce patrimoine dans les pratiques sportives et de loisirs.